



INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS HISTORIQUE DU PROJET

Inventons la Métropole du Grand Paris : construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable

Pour la première fois, en 2016, les maires se sont réunis pour lancer ensemble et en même temps des projets de *smart city* en de multiples points de la métropole. Cet appel à projets unique et innovant permettra de proposer des réponses concrètes et nouvelles aux défis sociaux, aux enjeux de mutations urbaines et à l'urgence environnementale.

Les maires de la métropole ont ainsi présenté 57 sites dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury fin 2017.

Cet appel à projets fonctionne en « open innovation » et s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent inventer la métropole de demain : architectes, urbanistes, promoteurs, investisseurs, artisans, start-ups et même associations ou communautés citoyennes.

2016

18 février 2016

- Lancement de l'appel à projets par la Métropole du Grand Paris puis fusion en mars, par décision de P. Ollier et du Premier ministre avec l'initiative des hubs du Grand Paris lancée en octobre 2015 aboutissant ainsi à un projet porté par les 3 organisateurs : Préfecture de Paris et d'Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Société du Grand Paris

Juillet 2016 – Septembre 2016

- Visites de terrain sur les 112 sites candidats à l'appel à projets par les élus métropolitains

10 octobre 2016

- Dévoilement des 61 sites sélectionnés et lancement international de la consultation auprès des entreprises au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne
- 1 600 personnes présentes
- Journée exceptionnelle de rencontres et d'échanges entre les maires des sites de la consultation et les entreprises
- Lancement du site de la consultation
www.inventonslametropoledugrandparis.fr

Novembre 2016

- Visites de terrain des groupements de réponse sur les sites de la consultation

2017

- 13 janvier 2017**
 - Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 420 groupements sont candidats
- 1^{er} mars 2017**
 - Dévoilement des 164 groupements de réponse finalistes retenus pour la phase 2 de la consultation et admis à remettre une offre.
 - Les groupements finalistes accèdent aux offres de financement négociées par les organisateurs (200M€ de financements de l'Etat par le biais du Programme d'Investissements d'Avenir, et de la Caisse des Dépôts).
 - 6,4 milliards d'investissements estimés
- Fin juillet 2017**
 - Date limite de dépôt des offres par les groupements de réponse finalistes
- Fin septembre 2017**
 - Annonce des lauréats.